

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 29 (1992)  
**Heft:** 1099

**Rubrik:** Berne

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Une page de micro-histoire

(cfp) *Le parti socialiste suisse et la coordination de ses sections cantonales ont, on le sait, le projet de lancer un hebdomadaire romand le printemps prochain. Ce n'est pas la première tentative de lancement d'un journal de gauche qui sorte des limites de la clientèle des militants de parti.*

On a récemment recherché une solution hebdomadaire lors de la disparition du *Peuple-La Sentinelle* en 1971. Le *Point* a été lancé à Genève quelques années plus tard. En 1980, on étudia la création d'un quotidien romand de la gauche démocratique qui ne rencontra qu'un faible intérêt.

## Faire entendre une autre voix

On connaît moins l'entreprise des milieux syndicaux, en 1954, et les discussions autour de la création d'un grand quotidien intersyndical et parasyndical en Suisse romande.

Le premier document, de 1954, qui porte la mention «confidentiel», semble avoir été distribué aux secrétaires syndicaux romands de fédérations affiliées à l'Union syndicale suisse. Il vise à briser l'étroitesse de l'audience des quotidiens de gauche de l'époque (*Le Peuple-La Sentinelle*, *La Voix ouvrière*), mais aussi de faire entendre une autre

voix que celle de la «presse bourgeoise»: «*Ce n'est pas pour rien que les milieux dirigeants de l'industrie et de la banque comme aussi les partis politiques ont les leviers de commande de la plupart des quotidiens*», dit l'un des intervenants, avant de citer le mot d'un secrétaire de la CGT française: «*Le quotidien c'est le pain, l'hebdomadaire, c'est le gâteau; chacun mange du pain et tout le monde ne mange pas de gâteau*». Son public cible (le grand public) n'est pas moins ambitieux que son projet: «*provoquer un vaste rassemblement social*». Le document postule une contribution active des fédérations syndicales pour arriver rapidement à un tirage quotidien de 43 250 exemplaires pour neuf éditions régionales réparties comme suit: Genève, Lausanne, Vevey-Montreux, Yverdon, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Jura, Fribourg, Valais.

L'estimation provisoire du capital nécessaire est de l'ordre de 500 000 à

700 000 francs, dont un peu plus de la moitié serait souscrit par les organisations syndicales qui auraient, au surplus, à garantir pour une période de six à neuf mois un certain nombre d'abonnés. Un fort volume de publicité est également prévu.

## Un quotidien pour 10 000 abonnés

La tentative de 1980-1982 est due à l'initiative du parti socialiste. Une évaluation de février 1981 envisage un coût annuel de 1,5 million de francs dont 10 000 abonnés, à 10 francs par mois, fourniraient l'essentiel, la publicité produisant 20% des recettes. L'éditeur serait une société anonyme, avec participation au capital et aux décisions de la coopérative des travailleurs de l'entreprise. L'enquête menée pour mesurer l'intérêt du projet n'a recueilli que 869 réponses, dont un peu plus de la moitié (445) jugent que le journal pourrait être viable, 339 jugent le journal indispensable, 659 personnes seraient prêtes à souscrire un abonnement de 120 francs et 181 une part sociale de 500 francs. La mission que se donnait le journal était d'être libre de toute attache du parti, mais se réclamant du socialisme démocratique, et de s'adresser «*notamment aux milieux économique-sociaux non politisés ou dépolitisés, tels que les jeunes, les travailleurs non organisés et les femmes*». Le quotidien n'a jamais vu le jour.

## Budget serré

L'hebdomadaire actuellement en gestation, dont la rédaction serait assurée par des professionnels, devrait coûter un peu moins de 800 000 francs; 6600 abonnés (donc un nombre d'acheteurs plus élevé que celui des adhérents aux partis socialistes romands) à 85 francs sont nécessaires, avec un peu de vente au numéro et 150 000 francs de recettes publicitaires. Il reste un déficit de 21 000 francs. Les calculs sont très serrés, ce qui laisse peu de marge pour l'imprévu; un certain nombre de numéros seraient à la charge du Parti socialiste suisse, qui supporte actuellement l'édition des *PSS-Info*.

A titre de comparaison, relevons que le parti libéral-radical tessinois lance son hebdomadaire *Opinione liberale* avec un budget annuel de plus d'un million de francs dont 350 000 francs, au moins, sont à la charge des abonnés, le solde devant provenir de la publicité. ■

BERNE

## Avarice ou prémonition ?

(cfp) Les électeurs de la ville de Berne ont manifesté à fin septembre leur volonté de faire des économies, en rejetant plusieurs projets soumis à référendum. L'un de ceux-ci était l'achat de nouveaux automates pour la vente de billets pour les transports publics. Le crédit nécessaire était de 15 millions de francs, les frais annuels, après acquisition, étant évalués à un plus plus de deux millions.

On peut s'interroger sur les conséquences de cette décision: l'entretien des anciennes machines coûtera tout de même un million de francs par an, pour autant que les pièces de rechange restent disponibles. L'entreprise Autelca-Ascom, à Gümlingen, comptait sur cette commande pour éviter des mises au chôma-

ge. L'adaptation des tarifs n'est guère facilitée parce que ces machines, qui ont plus de vingt ans, n'acceptent pas des sommes supérieures à 2 francs et ne rendent pas la monnaie. Enfin, le système d'oblitération n'est pas compatible avec celui des machines plus modernes des autres entreprises de transport de la région (les CFF en particulier) ce qui exclut la création d'une communauté tarifaire en 1994, comme on l'avait envisagé.

Néanmoins, dans leur avarice, les électeurs bernois ont peut-être anticipé une évolution qui va probablement vers la suppression de ces distributeurs à billets, justement en raison de leur coût; un certain nombre d'entreprises s'interrogent déjà et vont chercher à développer d'autres réseaux de vente (par exemple dans les kiosques) pour n'installer, aux arrêts ou dans les véhicules, plus que des machines à oblitérer les billets. Ce vote accélérera peut-être le mouvement à Berne. ■